



Mairie d'Angevillers

21 rue de Fontoy
57440 ANGEVILLERS
Tél: 03 82 59 49 00

Mail: contact@angevillers.fr
Site internet: www.angevillers.fr



votre conseil municipal

Voici les visages de ceux qui mettront leur énergie et leur engagement au service de notre village et de ses habitants pendant le mandat à venir. N'hésitez pas à venir à leur rencontre. Pour connaître la composition des commissions et leurs attributions, consultez le site internet de la commune.



Jean-Marie Colin

Maire



Marie Pawelski

Adjointe aux affaires
scolaires, enfance et
jeunesse et CMJ
Adjointe à la
communication et au
numérique



Jean-Baptiste Kaiser

Adjoint aux finances
Adjoint à l'urbanisme
Responsable de la
commission du personnel
communal



Bénédicte Mélot

Adjointe aux solidarités
Adjointe à la culture, sports,
manifestations et vie
associative



Christophe Barel

Adjoint à la sécurité
Adjoint à la transition
écologique et énergétique,
chasse et forêt



Sandrine Verdin-Pol

Conseillère déléguée au
cadre de vie



Zeneddin Zerarga

Conseiller délégué aux
bâtiments publics
Responsable des salles
communales



Luc Mercier

Conseiller délégué aux
travaux et voirie



Rachel Arcella

Conseillère municipale



Sonia Porzi

Conseillère municipale



Julien Chastang

Conseiller municipal



Aurélie Szymanowicz

Conseillère municipale



Alexandre Piou

Conseiller municipal



Sébastien Schiltz

Conseiller municipal



Émilie Hirtz

Conseillère municipale



un village à l'épreuve de la canicule

En ce début d'été, la France a été frappée par plusieurs vagues de chaleur qui ont obligé les communes à s'interroger sur l'adaptation de leurs infrastructures au changement climatique. En effet, si les usagers et personnels de l'Accueil Enfance et Jeunesse sont régulièrement soumis aux chaleurs estivales, les équipements scolaires, eux, le sont rarement pendant le temps scolaire.

Après avoir relevé les températures dans ces locaux, la municipalité a dû se résoudre à adapter les temps scolaires afin de libérer les enfants les après-midis. Un accueil était cependant prévu pour les élèves dont les parents ne pouvaient se libérer.

Hasard du calendrier et de la météo, en ce mois de juin 2026, le bureau d'études Artelia a commencé un audit énergétique des bâtiments scolaires et périscolaires, intégré dans le programme national Edurenov pour lequel la commune d'Angévillers est lauréate. Cet audit fait partie intégrante du projet de rénovation énergétique des écoles engagé par l'équipe municipale. Après avoir recueilli le ressenti des usagers (personnels communaux et enseignants), une visite complète des locaux a eu lieu le 29 juin. Un rapport sera rendu à la rentrée, faisant part des recommandations des experts afin de maintenir un confort d'été dans les écoles, tout en optimisant les dépenses énergétiques l'hiver.

Afin de préparer leur réponse à tout type d'événement pouvant impacter la population (accidents, phénomènes météo, etc...), les communes se doivent d'identifier les personnes fragiles ou surexposées au risque en vue de les sensibiliser aux gestes à adopter pour se protéger.

Il peut s'agir de personnes de plus de 65 ans vivant à domicile, de personnes de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail et vivant à domicile, de personnes en situation de handicap, ou de toute autre personne fragilisée par un traitement médical ou un problème de santé temporaire ou définitif.

La municipalité tient un **registre communal** recensant les personnes vulnérables.

Si vous souhaitez être inscrit dans ce fichier, ou que vous souhaitez inscrire l'un de vos proches (avec son accord), vous pouvez remplir la fiche d'inscription disponible en mairie et sur le site internet et l'adresser en mairie.

En cas de difficultés à remplir cette fiche, signalez vous par téléphone au 03.82.59.49.00 ou par mail à contact@angevillers.fr.

Ce registre permettra à la municipalité de connaître votre situation et de venir à votre rencontre par des moyens divers (visites, appels téléphoniques,...) lorsque les circonstances le nécessitent.

l'agenda de l'été

- 14 juillet à 18h : cérémonie de la Fête Nationale
- 18 juillet : kermesse Fête Nationale (ASP) et feu d'artifice
- 6 septembre : vide grenier (Amicale des SP)
- 6 septembre : forum des associations (à confirmer)
- 9 septembre à 14h : reprise du foyer de l'amitié
- 29 et 30 août : opération "Vêtement du cœur"
- 13 septembre : randonnée solidaire La Battante
- 26 au 30 septembre : fête foraine
- 3 octobre : formation premiers secours ([inscription: site internet](#))

4ème édition de la Battante

Pour la quatrième année, la commune organise la randonnée solidaire marche et VTT, La Battante, dont la totalité des recettes sera reversée à l'association "Les dames de cœur", en soutien aux personnes atteintes de cancer. Ce sera le 13 septembre dès 8h30, place Gabriel Maire. Une petite restauration sera servie sur place. Renseignements : labattante@angevillers.fr

Foyer de l'amitié et repas partagés

À partir du mercredi 9 septembre, le foyer de l'amitié reprend pour une année de convivialité. Vous avez plus de 60 ans ? Tous les mercredis après-midis de 14h à 18h, la commission Solidarités vous attend pour un goûter et des activités de loisirs, en salle du Puits Armand, au premier étage de la mairie (accès PMR). Et n'oubliez pas, la commune vous propose toujours les repas partagés : l'équipe de l'Accueil Enfance et Jeunesse vous propose de venir déjeuner avec les enfants tous les mercredis, dans les locaux de l'Accueil Enfance et Jeunesse.

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter l'équipe au 03-82-91-73-94 ou par mail aej@angevillers.fr, au maximum la veille du repas.

Vous pouvez également vous faire connaître en mairie.

brèves



Vous n'avez pas encore téléchargé **panneau pocket** ? C'est une application gratuite, sans inscription, qui permet à la municipalité de vous informer de toutes les informations utiles à votre quotidien.

Choisissez "Angévillers" dans vos favoris, activez les notifications et tenez vous au courant de toutes les actualités communales!



En période estivale, nous sommes nombreux à entreprendre des travaux extérieurs. Pour préserver les relations de bon voisinage, nous vous rappelons que les travaux pouvant générer des **nuisances sonores** sont autorisés : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h



Afin de préserver la **tranquillité publique**, la municipalité a émis un arrêté réglementant les regroupements de personnes la nuit.

Si vous profitez de la fraîcheur pour vous retrouver en famille ou entre amis dans la rue et les parcs (fermés à partir de 22h), veuillez à ne pas causer de trouble à l'ordre public (nuisances sonores, ivresse publique manifeste, dégradations urbaines...).



Les 29 et 30 août 2026, la commune d'Angévillers organise pour la première fois l'opération "**Vêtements du cœur**", en partenariat avec l'association Solidari-Thi de Thionville. Donnez une seconde vie à vos vêtements, chaussures, maroquinerie, fournitures scolaires en bon état en les apportant en mairie et ils seront réemployés par la recyclerie Recy-Thi.